

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire
Archie Martin, conseiller
Edith de Haerne, conseillère
André Boucher, conseiller
Danny Lalonde, conseiller
Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Est absent : M. Yannick Sauvé, conseiller

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 03 par le maire, Hans Gruenwald Jr. La greffière, Hélène Therrien, fait fonction de secrétaire.

**2017-01-001
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions de l'assistance

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2017-01-002
Adoption des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du
12 décembre 2016**

Il est proposé par André Boucher et résolu que les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 12 décembre 2016 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité

**2017-01-003
Adoption du règlement numéro 340-01-2016 modifiant le règlement numéro
340-2016 relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 340-01-2016 et renoncent à sa lecture. Des copies du règlement sont disponibles pour consultation pour les citoyens présents.

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que le conseil adopte le règlement portant le numéro 340-01-2016 modifiant le règlement numéro 340-2016 relatif au traitement des membres du conseil de la Ville de Rigaud.

Conformément à l'article 359 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, un original du règlement numéro 340-01-2016 est enregistré au long au livre des règlements de la Ville de Rigaud et un original signé se retrouve aussi au dossier d'adoption dudit règlement.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-188

Avis de motion – règlement décrétant le programme de revitalisation à l'égard du secteur centre-ville élargi - IMAGER 2017

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement décrétant le programme de revitalisation à l'égard du secteur centre-ville élargi - IMAGER 2017 sera proposé pour adoption.

2017-189

Avis de motion – règlement décrétant un programme de subvention 2017 relatif à la démolition de bâtiments irrécupérables, impropres à leur destination ou incompatibles avec leur environnement

Avis de motion est donné par Hans Gruenwald Jr. à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement décrétant un programme de subvention 2017 relatif à la démolition de bâtiments irrécupérables, impropres à leur destination ou incompatibles avec leur environnement sera proposé pour adoption.

2017-01-004

Comité consultatif d'urbanisme – fin du mandat de 2 ans - motion de remerciements à Mme Marthe Couturier Théorêt et MM. Antonio Costanzo et Christian Bélanger

Il est proposé par André Boucher et résolu de remercier Mme Marthe Couturier Théorêt et MM. Antonio Costanzo et Christian Bélanger pour tout le temps investi et consacré au comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rigaud au cours des 2 dernières années.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-005

Nomination des membres au Comité consultatif d'urbanisme pour les années 2017 et 2018

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil approuve la nomination de Mme Mélanie Pilon et de MM. Philippe Bertrand, Alexandre Sansousy, Henry A. Walsh et François Bruyat pour siéger comme membres du Comité consultatif d'urbanisme à compter du 9 janvier 2017, et ce, pour une période de 2 ans se terminant au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-006

Déclaration d'intention de déclarer la compétence de la MRC de Vaudreuil-Soulanges relativement à tout le domaine de la gestion du logement social – engagements de la Ville de Rigaud

CONSIDÉRANT QUE la Communauté métropolitaine de Montréal intervient dans une grande partie du territoire urbanisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le domaine de la planification, du financement et de la gestion du logement social, que ces interventions ont des effets importants sur pratiquement tout le territoire de la MRC et sur les contributions des municipalités ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de toutes les municipalités locales, notamment à cause de l'urbanisation rapide et de la modification de leur population, d'agir conjointement dans le domaine du logement social ;

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régionaliser la gestion du logement social et, à cette fin, de se prévaloir des articles 678.0.2.1 et suivants du *Code municipal du Québec* pour déclarer la compétence de la MRC relativement à ce domaine ;

CONSIDÉRANT QUE cette régionalisation permettra de planifier socialement et financièrement la gestion du logement social sur l'ensemble du territoire et de conclure des ententes avec des organismes municipaux, régionaux et interrégionaux ;

ATTENDU QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a annoncé, par sa résolution numéro 16-11-23-15, son intention de se prévaloir des articles 678.0.2.1 et suivants du *Code municipal du Québec* et de déclarer sa compétence relativement à tout le domaine du logement social à l'égard de toutes les municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Edith de Haerne et résolu que la Ville de Rigaud s'engage, par écrit, dans les 60 jours de la signification de la déclaration par la MRC de Vaudreuil-Soulanges, à transmettre à cette dernière un document identifiant les fonctionnaires ou employés qui consacrent tout leur temps de travail à la gestion du logement social ainsi que les renseignements énumérés à cet article 678.0.2.3 du *Code municipal*.

Adoptée à l'unanimité

**2017-01-007
Comptes à payer**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 6 janvier 2017, totalisant 854 802,04 \$ pour le fonds d'administration et 24 935,19 \$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité

**2017-01-008
Autorisation de versement des montants du plan incitatif pour les cadres -
approbation par le conseil municipal**

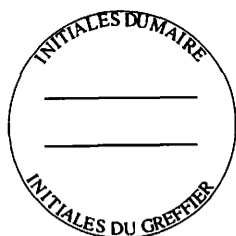
Il est proposé par Mario Gauthier et résolu que le conseil municipal approuve et entérine le versement des montants du plan incitatif pour les cadres.

Adoptée à l'unanimité

**2017-01-009
Dépenses incompressibles pour l'année 2017**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu que le conseil autorise la trésorière, ou en son absence, la trésorière adjointe, à payer les dépenses incompressibles telles que les services publics, les salaires et les contributions de l'employeur, les contrats et les ententes à versements prédéterminés, les échéances d'emprunt et autres dépenses de même nature pour l'année 2017, selon les disponibilités budgétaires provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-010

Politique d'attribution des subventions en loisir – Marc-Antoine Marleau, Bruno Séguin, Marie-Sophie Marleau, Liam Faille, Justine Marleau et Cédric Théodore

Il est proposé par Edith de Haerne et unanimement résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Marc-Antoine Marleau	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey mineur à Saint-Gilles, Québec Du 16 au 22 janvier 2017	250 \$
Bruno Séguin	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey mineur à Saint-Gilles, Québec Du 27 au 29 janvier 2017	250 \$
Marie-Sophie Marleau	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de ringuette de Rousillon à Brossard Du 6 au 12 février 2017	100 \$
Liam Faille	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi provincial de hockey Pee-wee AAA majeur à Saint-Hyacinthe Du 3 au 15 janvier 2017	250 \$
Justine Marleau	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de ringuette à Beaconsfield Du 9 au 15 janvier 2017	100 \$
Cédric Théodore	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Tournoi de hockey - PSHF U18 à North Woods, Lake Placid, États-Unis Le 13 janvier 2017	250 \$

Adoptée à l'unanimité

2017-01-011

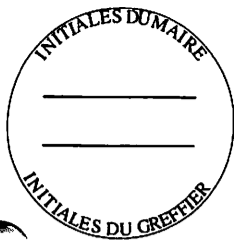
Subvention à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud - année 2017

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'autoriser le versement à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud d'une somme totale de 40 000 \$ à titre de subvention annuelle pour 2017, ainsi que d'une somme additionnelle de 20 000 \$, afin de souligner le 20^e anniversaire du Festival des couleurs de Rigaud, qui se déroulera sur notre territoire du 6 au 8 octobre prochains. Cette somme sera versée en deux versements égaux :

- 30 000 \$, somme versée immédiatement ;
- 30 000 \$, somme versée le 1^{er} juin 2017.

Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-012

Subvention à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative - année 2017

Il est proposé par Edith de Haerne et résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 36 000 \$ à la Maison des jeunes de Rigaud l'Alternative pour l'année 2017, payable en cinq (5) versements égaux de 7 200 \$, le tout payable par le fonds général, aux conditions suivantes :

Le premier versement est payable immédiatement.

Les quatre (4) autres versements seront remis à l'organisme selon ce protocole :

1. Quatre (4) rencontres devront être prévues entre les directions de la Maison des jeunes et des Services récréatifs et communautaires, au minimum 1 semaine avant les comités de loisirs municipaux. Lors de ces rencontres, la MDJ devra déposer un rapport trimestriel d'activités afin que celui-ci soit remis aux élus du Comité de loisirs. Les élus autoriseront ou non les prochains versements selon les résultats de l'analyse des informations reçues.
2. Les rencontres devront se faire aux mois de février, mai, septembre et décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-013

Subvention au Ciné-Club La Boîte lumineuse - année 2017

Il est proposé par Edith de Haerne et résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 900 \$ à l'organisme à but non lucratif Ciné-Club La Boîte lumineuse pour favoriser la projection de films de répertoire dans notre région et pour permettre l'accessibilité à un tarif réduit pour la population de Rigaud en 2017. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-014

Subvention à L'Atelier La Boîte à Surprises Inc. - année 2017

Il est proposé par Edith de Haerne et résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention à l'organisme à but non lucratif L'Atelier la Boîte à Surprises Inc. au montant de 9 270 \$ afin d'aider l'organisme à diminuer les frais d'inscription des enfants de Rigaud, d'offrir une formation continue aux éducatrices, d'acheter de l'équipement éducatif et d'ouvrir une halte-garderie pour les citoyens.

La subvention sera versée en deux versements égaux de 4 635 \$.

1. Le premier sera versé immédiatement;
2. Le deuxième sera versé en septembre 2017, à la suite de la remise du rapport annuel détaillé d'activités 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-015

Gestion du personnel – départ à la retraite de M. Normand Lauzon et remerciements pour ses services

Il est proposé par Archie Martin et résolu que le conseil

1. accepte la démission pour le départ à la retraite de monsieur Normand Lauzon effective le 3 janvier 2017 et
2. remercie M. Lauzon pour son travail au service des citoyens de la Ville de Rigaud, et ce, depuis le 5 août 1996.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-016

Échelle salariale 2017 pour les employés temporaires à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu d'entériner l'échelle salariale 2017 pour les employés temporaires à temps partiel aux Services récréatifs communautaires, et de la mettre en application à compter du 1^{er} janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-017

Gestion du personnel temporaire à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires – mouvements de personnel – janvier 2017

Il est proposé par Edith de Haerne et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, d'entériner les embauches, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Benoit Garand	Surveillant de patinoire	9 janvier 2017
Gabriel Gagnon	Surveillant de patinoire et animateur en gymnase	6 janvier 2017
Guillaume Beaulieu	Animateur en gymnase	6 janvier 2017

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-018

Gestion du personnel temporaire à temps partiel au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu – mouvements de personnel – janvier 2017

Il est proposé par Archie Martin et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, de procéder à l'embauche, au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Baril, Claude	Journalier saisonnier – saison hivernale	5 janvier 2017

Le tout, selon les conditions de l'échelle salariale en vigueur pour les employés cols bleus.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-019

Gestion du personnel – démission de Mme Renée Dumais au poste de préposée à la gestion documentaire à compter du 13 janvier 2017

Il est proposé par André Boucher et résolu que le conseil accepte la démission de Mme Renée Dumais au poste de préposée à la gestion documentaire effective le 13 janvier 2017 et de la remercier pour les services rendus dans l'exécution de son emploi, et ce, depuis le 5 août 2013.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-020

Octroi du contrat pour services de conciergerie (3 volets) à la salle de l'Amitié, édifice Paul-Brasseur, 10, rue Saint-Jean-Baptiste E. – appel d'offres numéro 2016-STP-10 – Nettoyage Loulou enr.

Attendu que 3 compagnies ont été invitées à soumissionner ;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits ;

Attendu que cette soumission a été reconnue conforme aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par Archie Martin et résolu d'octroyer le contrat pour services de conciergerie (3 volets) à la salle de l'Amitié, édifice Paul-Brasseur, 10, rue Saint-Jean-Baptiste E. – appel d'offres 2016-STP-10, au seul soumissionnaire conforme, soit à Nettoyage Loulou enr., aux coûts suivants, et ce, avant toutes taxes applicables :

Volet 1

Entretien ménager, incluant le déneigement

- Prix forfaitaire pour l'année 2017 19 650,00 \$

Volet 2

Montage et démontage de la salle pour les assemblées de conseil pour une partie de l'année 2017 seulement

- Prix par assemblée 80,00 \$

Volet 3

Polissage et cirage du plancher (au besoin ou sur demande)

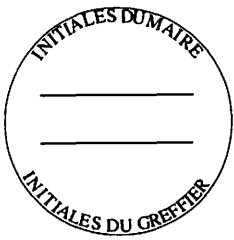
- Prix unitaire 200,00 \$

Décapage et cirage du plancher (une fois par année)

- Prix unitaire 1 000,00 \$

et ce, conditionnellement à ce que l'entreprise fournisse tous les documents requis aux documents d'appel d'offres. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-021

Octroi d'un contrat à Promotion Xpress inc. pour l'achat de vêtements de travail pour le sauvetage technique

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'autoriser, à la suite de la recommandation de la direction du Service de sécurité incendie, l'octroi d'un contrat à Promotion Xpress inc. pour l'achat de vêtements de travail pour le sauvetage technique, au montant de 9 171,00 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la soumission numéro S1529, datée du 22 novembre 2016. Le tout payable par le surplus affecté pour espaces clos.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-022

**Autorisation d'appels d'offres – 1) Forage du puits PP5 (Agathe) –
2) Impression du bulletin municipal Vivement chez nous**

Il est proposé par Archie Martin et résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

1. forage du puits PP5 (Agathe) et
2. impression du bulletin municipal Vivement chez nous.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-023

Élection générale 2017 - Mandat à la firme Innovision +

Il est proposé par André Boucher et résolu, à la suite de la recommandation de la présidente d'élection, de mandater la firme *Innovision +* pour procéder à la confection-révision informatisée de la liste électorale, de même qu'à la fourniture de matériel électoral, en vue de l'élection du 5 novembre prochain, tel que décrit sur l'offre de service présentée par M. André Julien en date du 25 août 2016, et ce, pour une somme ne dépassant pas 10 000 \$, plus toute les taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité

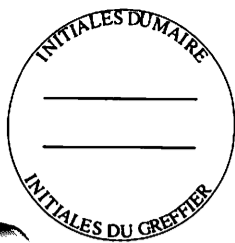
2017-01-024

**Dossier de construction de l'hôtel de ville - appel d'offres numéro 2016-SA-02 -
avenant no 3 au contrat avec Construction Cogela inc.**

Attendu qu'une directive de changement portant le numéro AC-03 (avenant) a été émise par la firme Affleck de la Riva;

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-03 relatif à des modifications ou à des ajouts à la dalle de béton, au drainage, au coffrage, aux poutres, à l'électricité, à la hauteur du toit et à l'étanchéité du puits d'ascenseur pour une somme de 60 866,79 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le règlement d'emprunt numéro 328-2014.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-025

PIIA – 310, chemin du Petit-Brûlé – 1) remplacement du revêtement extérieur sur les quatre (4) faces de l'habitation unifamiliale isolée - 2) agrandissement de la galerie sur le côté droit de l'habitation unifamiliale isolée – lot 3 607 330 – lanière patrimoniale – zone A-1

Considérant les échantillons et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la lanière patrimoniale;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte les demandes de PIIA, pour le 310 du chemin du Petit-Brûlé – lot 3 607 330 – lanière patrimoniale – zone A-1, relatives

1. au remplacement du revêtement extérieur sur les quatre (4) faces de l'habitation unifamiliale isolée, et
2. à l'agrandissement de la galerie sur le côté droit de l'habitation unifamiliale isolée.

Le tout tel que les documents déposés.

Adoptée à l'unanimité

2017-01-026

PIIA – 87-91, rue Saint-Jean-Baptiste Est – remplacement de l'enseigne apposée à plat sur le mur du bâtiment principal en façade – lot 3 608 509 – zone C-136

Considérant les plans et les photos déposés;

Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone C-136;

Par conséquent, il est proposé par André Boucher et résolu que, à la suite de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, le conseil accepte la demande de PIIA relative au remplacement de l'enseigne apposée à plat sur le mur du bâtiment principal en façade au 87-91 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – lot 3 608 509 – zone C-136, le tout tel que les documents déposés.

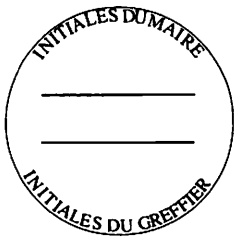
Adoptée à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

Période de questions ou de commentaires allouée aux membres du conseil

Les membres du conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au conseil.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue à la Salle du conseil le 9 janvier 2017, à 19 h**

2017-01-027

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Edith de Haerne et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 03.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière